

CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE D'UNE PAGE WEB SPECIFIQUE A LA STRATEGIE NATIONALE INTEGREE SUR LES DROITS HUMAINS, LE VIH, LA TUBERCULOSE ET LES HEPATITES VIRALES

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL

Activité N° 13144

I. CONTEXTE

Le Plan Stratégique National Intégré de lutte contre le sida, les infections sexuellement transmissibles et les hépatites virales 2024-2030, a retenu dans son résultat d'effet transversal 1 de lever les obstacles qui entravent l'accès à la prévention et aux soins des personnes affectées par le VIH, les IST et les hépatites virales d'ici 2030.

L'atteinte de ce résultat d'effet transversal s'articule parfaitement avec l'approche prônée par la Stratégie Nationale Intégrée sur les droits humains et VIH, la Tuberculose et les Hépatites Virales. Première en son genre. Ladite stratégie intègre les besoins des personnes affectées par ces trois infections afin d'accélérer les progrès vers l'élimination, conformément aux objectifs de développement durable.

Plusieurs activités ont été mises en œuvre dans le cadre de la stratégie DH notamment l'étude stigma index 2.0 qui a montré un niveau de stigmatisation bas en lien avec le VIH (7.4%), les sessions de renforcement des compétences des professionnels de santé et des agents communautaires, le plaidoyer mené par la société civile ainsi que la mise en place de l'application « STOP stigma » et la formalisation des mécanismes de recours en cas de violation des droits humains. Ces avancées majeures méritent d'être valorisés et diffusés à travers un portail web de communication.

C'est dans ce sens que le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale (MSPS) vise le développement d'une page web sur son site, dédiée à la promotion de la stratégie Nationale Intégrée sur les Droits Humains, le VIH, la Tuberculose et les Hépatites Virales 2024-2030 en tant que levier de sa dynamisation, diffusion des réalisations et communication autour des différents axes de la stratégie.

II. OBJECTIFS

1. Objectif général :

Concevoir une page web fonctionnelle et attractive sur le site web du MSP, reflétant les objectifs, les valeurs et les réalisations de la Stratégie Nationale Intégrée sur les Droits Humains, le VIH, la Tuberculose et les Hépatites Virales 2024-2030.

2. Objectifs spécifiques :

- Définir le publics cible : grand public, personnes vivant avec le VIH et populations clés, professionnels de santé, société civile, partenaires et bailleurs. Prévoir un message adapté à chaque public.
- Valoriser les actions et les activités de la stratégie auprès du public cible, des partenaires et la population générale ;
- Fixer des messages clés : mettre en avant les principes de la stratégie (non-discrimination, accès aux soins, recours en cas de violation) et ses réalisations concrètes (Stigma Index 2.0, formations, plaidoyer).
- Respecter la charte graphique du MSPS : veiller à ce que la conception de la page web respecte la charte graphique et l'identité visuelle du Ministère.
- Prévoir un plan de lancement : communiqué, relais sur les réseaux sociaux du Ministère, diffusion auprès des partenaires, au moment de la mise en ligne.
- Ajouter le suivi de la performance : prévoir un outil de mesure d'audience respectueux de la vie privée et des indicateurs simples (visites, téléchargements, pages consultées) parmi les livrables.

III. DESCRIPTION DU CONTENU :

Les soumissionnaires devront présenter la méthodologie de travail pour l'élaboration de cette page web avec les étapes et un chronogramme précis.

Les activités à réaliser dans le cadre de cette mission sont organisées en quatre phases principales :

Phase I : Conception de la solution proposée pour la page web

Objectifs :

- ✓ Élaborer une vision globale de la page web, comprenant une partie publique pour le grand public et un espace privé réservé aux parties prenantes.
- ✓ Prévoir l'accessibilité et le bilinguisme : une version bilingue français/arabe : dès la conception de la page, et non uniquement comme compétence du consultant.

- ✓ Créer une rubrique dédiée : « Sensibilisation » regroupant des outils IEC/BCC (infographies, capsules, spots TV, vidéos courtes, articles de sensibilisation) sur la lutte contre la stigmatisation et la discrimination.
- ✓ Valoriser le calendrier de santé publique : journées mondiales liées au VIH, à la tuberculose et aux hépatites virales, avec des contenus publiés à ces occasions.

Responsabilités du soumissionnaire :

1. Planifier et organiser des réunions avec le comité de suivi DELM(DMT/PNLS/UGFM) /DICOM/DIM /CNDH pour clarifier les besoins et les attentes.
2. Traduire ces besoins en Spécifications Fonctionnelles et Contenus.
3. Élaborer un plan détaillé pour les solutions techniques envisagées, en intégrant des étapes pour les phases de réalisation.
4. Adapter le plan et les spécifications en fonction des retours et des validations du comité de pilotage.

Phase II : Elaboration du Projet

Objectif :

Définir la structure de la page web et fournir une maquette accessible en ligne via une URL locale pour validation.

Responsabilités du soumissionnaire :

1. Conception d'une maquette : Proposer une première structure de la page web (arborescence, navigation, design) avec une compatibilité mobile et l'accessibilité : respect des standards d'accessibilité de base (contrastes, navigation au clavier, lecture de texte à haute voix, mode sombre) et affichage responsive et soumettre cette version pour validation.
2. Validation du plan : Obtenir du comité de suivi avant de passer aux étapes suivantes.
3. Livrables : Une maquette fonctionnelle ou un prototype de la page accessible en local pour tests et retours.

Phase III : Développement de la page web

Objectif :

Construire la page web en suivant les spécifications validées, tout en intégrant les éléments graphiques, techniques, et fonctionnels.

Responsabilités du soumissionnaire :

1. Développement :

- Intégrer les éléments visuels (logo, couleurs, polices) et les contenus multimédias (textes, graphiques).
- Mettre en place un système de navigation intuitive, un moteur de recherche intégré, et des fonctionnalités dynamiques (actualités, alertes).

2. Technologies : Utiliser des outils modernes et performants pour assurer :

- ✓ La fluidité de l'information.
- ✓ Une interactivité optimisée.
- ✓ Une expérience utilisateur agréable.

3. Installation finale : Après validation, déployer la page web et la lier au sites web du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale.

Il est à noter que la page devra être conçue de manière évolutive afin de permettre, à terme, son extension à d'autres problématiques de santé confrontées à des obstacles liés à la stigmatisation, à la discrimination ou à l'accès aux soins.

IV. LES LIVRABLES ATTENDUS

1. La page web créée : prévoir la possibilité d'héberger et d'intégrer la page web créée au nouveau site web du MSPS, en cas de mise en place ou de refonte de celui-ci.
2. Le code source de la page web ;
3. Le Manuel d'administration ;
4. La formation à l'utilisation et à l'administration de la page ;
5. La maintenance/support de premier niveau.

V. PROFIL DU CONSULTANT/DES CONSULTANTS

Cette mission sera menée par un(e) / des consultant(es) possédant :

- Diplôme d'ingénieur (ou équivalent) en informatique ;
- Expérience prouvée en matière de programmation et développement de pages et sites web selon les spécifications techniques décrites ci-dessous ;

- Compétence en communication digitale ou en gestion de contenu web serait souhaitable ;
- Collaborations antérieures avec le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale serait un atout ;
- Maîtrise des langues français/Arabe écrits et parlé et capacité à animer des réunions.

VI. MODE ET DATE DE PAIEMENT

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention 2024-2026. Les modalités et calendrier de paiement seront définis dans le contrat.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-consultants étrangers et 30% pour les personnes physiques-consultants résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-consultants résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le consultant.

VII. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 30 septembre 2026 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Conception et mise en œuvre d'une page web spécifique à la stratégie nationale intégrée sur les droits humains, le VIH, la Tuberculose et les Hépatites virales.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.